

PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER  
DU 6 novembre 2020

Légende : P : présent, A : absent, E : excusé

*En l'absence de quorum le 3 novembre 2020,  
le Conseil académique plénier a de nouveau été convoqué le 6 novembre 2020.*

NOMS PRENOMS	PRESENCE
JANKY Eustase (Président)	P
<b>Collège A – Commission Recherche Pôle Guadeloupe</b>	
GEOFFROY Michel	P
GASPARD Sarra	P
GROS Olivier	Procuration à Mme Flory
SAINTON Jean-Pierre	A
<b>Collège A – Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
BILBA-BOURGUIGNON Ketty	A
COLLARD Martine	Procuration à M. Geoffroy
FLORY Anny	P
<b>Collège A - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
DANIEL Justin	A
JOSEPH Philippe	Procuration à M. Geoffroy
SMITH RAVIN Juliette	P
VIRASSAMY Georges	A
<b>Collège A - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique</b>	
CHALI Jean-Georges	Procuration à M. Roos
JEHEL Louis	Procuration à M. Roos
ROOS Christophe	P
<b>Collège B - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
ANTOINE-JONVILLE Sophie	<i>Siège vacant</i>
CHICOT Pierre-Yves	Procuration à Mme Behary
<b>Collège B - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
BOUDHAU Marlène	P
CLERGUE Manuel	P
LEMOINE Soazig	Procuration à M. Clergue
<b>Collège B - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
L'ETANG Gerry	<i>Siège vacant</i>
MAINGE Paul-Émile	A
<b>Collège B - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique</b>	

DORVILLE René	P
MEZEN Chantal	Procuration à M. Dorville
SILPA Fabrice	A
<b>Collège C - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
MATHOURAPARSAD	P
REMI Céline	A
<b>Collège C - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
GALY Karine	A
JO Louis-Félix	P
<b>Collège D - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
JACQUET Nathalie	Procuration à Mme Boudhau
<b>Collège D - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
DESERT Gérald	A
<b>Collège E - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
AZEDE Catherine	A
LETIN Grégory	P
<b>Collège E -Commission recherche Pôle Martinique</b>	
BERNADINE Jean-Marc	P
LARGEN Pascal	A
<b>Collège F - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
COLLOT Moïse	A
<b>Collège F - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
PELAGE Mirella	A
<b>BIATSS - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
BEHARY Franciane	P
CARAVEL Joëlle	A
<b>BIATSS - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique</b>	
JEAN-BAPTISTE Pascale	A
MOULLET Didier	P
<b>Doctorants - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
	<i>Vacant</i>
	<i>Vacant</i>
<b>Doctorants - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
CLAUDE Jean-Philippe	P
MAJOR Peguy	P
<b>Collège Étudiants - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
LARROUY James	A
CASSANDRA ...	A
RIPPON Carl	A
AGAPE Kéïza	<i>Vacant</i>
DAVILLARS Enric	A
TROMPETTE Thierry	A

Collège Étudiants - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
AUDAR Alvin	A
DURANTY Francesca	A
JACQUOT Elio	P
JOACHIM Rose	A
SAINT-FELIX Solène	A
TERRIEUX Declan	P
Personnalités Extérieures - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
BENGOUBOU-VALERIUS Mendy	Procuration à Mme Behary
MARTINEZ Dominique	A
Personnalités Extérieures - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
DERUSSY Odile	<i>Vacant</i>
ROQUELAURE Philippe	A
Personnalités Extérieures - Commission recherche Pôle Martinique	
MARIE-JOSEPH Pierre	A
QUENEHERVE Patrick	<i>Vacant</i>
Personnalités Extérieures - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
GROUGI Sophie	A
VENGETO Frédéric	A
Invités Pôle Guadeloupe (sans voix délibérative)	
LETICEE Jean-Lèn (VP Pôle Guadeloupe – Invité de droit)	A
Invités Pôle Martinique (sans voix délibérative)	
MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN Odile (VP Pôle Martinique - Invitée de droit)	P

### L'ordre du jour :

CAMPAGNE D'ÉVALUATION DE L'UNIVERSITÉ 2020-2021

1) Rapport d'auto-évaluation.

	TOTAL
Présents	15
Procurations	10
Total	25

Quorum (30) :

NON ATTEINT

Sans nécessité de quorum  
(art. 28 du règlement intérieur de l'établissement)

(Début de la séance à 9h20 heures)

## 1. Campagne d'évaluation de l'université 2020-2021

### **Monsieur Christophe ROOS, Coordonnateur général du processus d'évaluation de l'université**

Bonjour à toutes et à tous. Je souhaiterais d'abord remercier dans un premier temps Monsieur le Président de l'université et son équipe pour avoir permis à la cellule de coordination de travailler en totale liberté sur les différents dossiers relevant de l'auto-évaluation, dont le rapport d'auto-évaluation (RAE) de l'établissement qui vous est donc présenté aujourd'hui. Dans un deuxième temps, je vais remercier mes deux partenaires académiques, le Professeur Antoine DELCROIX et Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires institutionnelles, qui avec moi ont constitué cette cellule et ont fourni, et fournissent encore d'ailleurs, un énorme travail, et qui ont consenti un grand investissement pour la réalisation de tous ces documents. Enfin, je voulais remercier toutes celles et ceux qui, en adéquation avec leurs postes et leurs responsabilités, nous ont fourni les éléments qui nous ont permis de réaliser au mieux, j'espère le plus fidèlement possible, ce document. Je veux parler des doyens, des directeurs de composantes, de laboratoires, des services centraux et transversaux, des écoles doctorales, des responsables de mention et des étudiants etc.

Je vais dire quelques mots sur la méthodologie en commençant par énoncer quelques dates clés. Le 10 janvier 2020, le conseil d'administration de l'université est averti de l'évaluation de l'établissement en vague B, comme le sont actuellement 17 autres universités et 2 COMUE. On peut donc dire que les travaux ont commencé à cette date il y a environ dix mois. Le 28 février 2020, dans un mail adressé par Monsieur Jean-Charles DAVID à toute la communauté universitaire, sont présentés le processus d'évaluation de l'université et la composition de la cellule d'auto-évaluation. Une première réunion est organisée le 4 février 2020 en visio sur le pôle Martinique avec le pôle Guadeloupe, sous la présidence de Monsieur le Président et en présence des VP CA et VP Pôles, RAF polaires, VP CFVU et VP CR. Une deuxième réunion est organisée le lendemain, 5 février 2020, en Guadeloupe, avec les services transversaux de l'université. Et le 6 février 2020, a eu lieu la première réunion avec le HCERES, notamment sur les formations et les écoles doctorales. Le 20 février 2020, une réunion d'information a eu lieu en visio en Martinique et en Guadeloupe sur cet aspect formation avec les responsables de diplôme, les doyennes et doyens, directrices et directeurs de composante. Je m'arrête là, il y a eu beaucoup d'autres réunions en interne et en externe, avec le HCERES notamment. Je tiens à préciser que dès le 16 mars, nous sommes rentrés dans le cadre du premier confinement. Voilà pour les dates clés.

Comme je l'ai dit au départ, la cellule a travaillé et travaille toujours en totale autonomie et liberté. Son investissement a été considérable. Je voulais préciser que la cellule n'a pas vocation à faire de la politique, mais a pour devoir de présenter les documents les plus objectifs et les plus fidèles possible à la réalité. Ce travail a nécessité un gros effort de compilation, de lecture et de synthèse de données, parfois incomplètes et parfois contradictoires. La cellule a mis sur pied un calendrier initial qui a été bousculé par la situation sanitaire et par le HCERES. Initialement prévu au dépôt le 11 novembre, le RAE sera déposé aux alentours du 13 novembre 2020, soit environ deux mois après la date initialement prévue.

La première étape a donc été une étape de compilation de données provenant des composantes, des porteurs de mention, des RAF, des services transversaux, de la DSIN, de la scolarité, de la DOSIP etc. C'est un travail qui a été très fastidieux mais un travail bien sûr fondamental pour passer à la deuxième étape d'analyse croisée des données dont certaines sont arrivées un peu tardivement, certaines plus que d'autres, souvent pour de très bonnes

raisons d'ailleurs. La dernière étape est celle de synthèse de toutes les données qui débouchent sur l'élaboration de divers documents, dont le rapport d'auto-évaluation.

Je termine cette partie en mettant bien l'accent sur l'investissement et la disponibilité de mes deux collègues compagnons de la cellule. Depuis le mois d'avril, nous avons au minimum une réunion hebdomadaire, je tiens à le souligner. Je me suis amusé à faire le total, 36 réunions, et cela continue encore jusqu'à maintenant et les prochains jours.

J'en arrive à la présentation du document. Comme suggéré par le HCERES, le RAE suit la trame proposée par le HCERES. Le rapport se décline en trois chapitres et quinze références. Le chapitre 1 a trait au pilotage stratégique et opérationnel de l'université et comprend huit références ; le chapitre 2 a trait à la recherche et à la formation ; le chapitre 3 a trait à la réussite des étudiants avec deux références.

Le RAE veut se caler également par rapport au contrat de site qui fait état de dix-huit jalons et de quinze indicateurs de performance. Le RAE a pu s'appuyer sur les premiers résultats de la démarche participative qui a eu lieu le 13 mars dernier, « Réinventons l'UA », dont les contours sont : « L'université en action, organisée et efficace, ouverte, moderne et stimulante », qui ne propose pas moins de deux cents actions à mener.

Le chapitre 1, qui porte sur le pilotage stratégique et opérationnel de l'université, court des pages 7 à 44. Il s'articule autour de cinq axes principaux. Le positionnement institutionnel de l'université avec un flash-back sur l'histoire et la construction de l'université, le contexte dans lequel elle évolue notamment le contexte social et économique, et troisième petite partie, l'ancrage de notre établissement dans la Caraïbe. Deuxième paragraphe, la stratégie institutionnelle présente notamment les objectifs réalisés, ceux envisagés pour le prochain contrat et enfin quelques points de vigilance, notamment institutionnels. Le paragraphe 3 est dédié aux relations avec le CHU, sur les aspects formation et recherche. Le paragraphe 4 est dédié à l'organisation interne de la gouvernance qui montre les progrès effectués, notamment le statut des composantes, les organigrammes fonctionnels etc. Il met aussi en évidence la complexité du fonctionnement de l'université par rapport aux dispositions de la loi du 25 juin 2015, et qui décrit aussi la stratégie de communication. Le cinquième et dernier paragraphe, le pilotage opérationnel de l'université qui met en évidence des progrès importants dans les domaines du pilotage, de la fonction financière qui s'affirme, de la politique des ressources humaines qui est toujours un point sensible et qui doit être ramené à des indicateurs fiables, de la politique immobilière (état des lieux, stratégie par pôle, coût énergétique, sécurité et accès).

Le chapitre 2 a trait à la recherche et la formation court des pages 35 à 56. Il s'articule autour de trois gros items : la politique de recherche, les moyens alloués à la recherche (humains, financiers et matériels), la structuration interne, les partenariats et réseaux, la production scientifique et la valorisation, l'accès et la diffusion des connaissances. Le paragraphe 2 décrit la politique de formation (avec un regard assez intéressant sur nos étudiants), l'offre de formation, le déploiement de cette offre de formation, la question de l'enseignement à distance, la formation continue et la coopération internationale. Pour conclure ce chapitre 2, le dernier paragraphe parle du lien entre recherche et formation, avec un accent sur les études doctorales, les perspectives pour les études doctorales, une politique documentaire au service des étudiants et de la recherche.

Le chapitre 3 court des pages 57 à 64. Il a trait à la réussite des étudiants et s'articule autour de deux parties : le parcours des étudiants de l'orientation à l'insertion, les dispositifs d'accueil des publics spécifiques, le dispositif OUI-SI et les engagements étudiants. Le deuxième paragraphe a trait à la vie étudiante, le développement d'outils, services numériques, espaces de vie, BVE, bibliothèque, les étudiants acteurs, ressources humaines, emploi étudiant, la

participation à la gouvernance, l'engagement étudiant, et enfin, la contribution à la vie étudiante du campus (CVEC) qui alimente notamment le fonds de solidarité et développement des initiatives étudiantes.

Pour conclure mon intervention, je dirai que ce travail d'introspection était bienvenu. Il est bien sûr nécessaire. Il permet de faire une analyse à un instant T des dernières années de la vie de l'établissement, mais il a aussi pour objectif de nourrir le dialogue avec le HCERES et l'État. Je voudrais juste terminer en disant qu'il y a deux petites coquilles qui ont été rapportées lors de la précédente présentation au niveau du comité technique : page 6, il faut lire 2022 au lieu de 2021, et puis, il y a une phrase incomplète, de mémoire, que je retrouverai et je reviendrai, mais j'ai terminé la présentation, Monsieur le Président. Nous sommes prêts pour répondre aux questions des collègues. Je ne sais pas si on m'entend encore ?

**Monsieur le Président**

On vous entend.

**Monsieur Christophe ROOS, Coordonnateur général du processus d'évaluation de l'université**

J'ai terminé ma présentation. Je ne sais pas s'il y a eu des coupures de son ?

**Monsieur le Président**

Non, pas de coupure. Je voulais vous remercier pour cette présentation et dire que c'est suffisant pour poser les questions parce que tous les collègues ont reçu le document. Je remercie donc pour la présentation. Je remercie la commission pour ce gros travail. C'est un gros travail et on a réussi à avoir un projet qui me paraît très cohérent.

Nous avons eu d'autres collègues qui sont arrivés entre temps et que je salue. Avant de vous donner la parole, je voulais vous dire que nous avons reçu quatre procurations : Monsieur JOSEPH donne procuration à Monsieur GEOFFROY ; Madame COLLARD donne procuration à Monsieur GEOFFROY ; Madame BENGOUBOU donne procuration à Madame BEHARY ; Monsieur CHICOT donne procuration à Madame BEHARY. Voilà pour faire le point sur le quorum qui n'est pas forcément nécessaire aujourd'hui.

Bien, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Est-ce que Monsieur DELCROIX a des choses à ajouter ? Il dit que non. La parole circule donc et ceux qui veulent la prendre, peuvent la demander. (Silence) Est-ce que quelqu'un a des remarques ? Vous m'entendez ? D'accord, vous m'entendez.

**Monsieur Christophe ROOS, Coordonnateur général du processus d'évaluation de l'université**

Je signale qu'il y a aussi une procuration de Monsieur CHALI que j'ai envoyée à Monsieur DAVID.

**Monsieur le Président**

D'accord. Chers Collègues, si vous avez des questions ou des remarques, la parole vous sera donnée.

**Madame Anny FLORY, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Bonjour Monsieur le Président, c'est Madame FLORY.

**Monsieur le Président**

Oui, allez-y.

**Madame Anny FLORY, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Merci à Monsieur ROOS pour cette belle présentation. J'aimerais faire une remarque concernant le numérique en page 18. Il me paraît important de souligner que le passage au numérique demande une certaine organisation, et qu'en l'état actuel des choses, aucune évaluation qualitative n'a été faite, me semble-t-il, sur le passage de certains diplômes en ligne, sachant que les étudiants demandent du présentiel. C'est une première remarque pour le numérique. Il y a aussi, page 18, le renforcement du pilotage de l'établissement. J'ai cru noter qu'un directeur général adjoint des services (DGAS) avait été nommé, ce qui est une très bonne chose, mais je pense qu'il serait important de souligner aussi les points à améliorer, sachant qu'il y a un problème de rétention des cadres et des agents à l'administration. Je parle du DRH, DGS et agent comptable. Il y a beaucoup de points forts, c'est très bien et on peut être fier de cette université, mais ce serait bien aussi de marquer les points à améliorer et ce qui serait mis en place, justement pour améliorer ces deux points, à savoir le numérique et la rétention des cadres à l'administration.

**Monsieur le Président**

Merci Madame FLORY. Le terme « rétention » n'est pas adapté, mais je conçois qu'il manque...on n'a pas encore d'agent comptable, même s'il continue à gérer l'établissement de loin. Je conçois aussi qu'il n'y a pas de DRH. Mais le nombre n'est pas le plus important. Si le travail est bien fait, c'est l'essentiel. Avoir des personnes qui sont et qui ne font pas le boulot, ce n'est pas le plus important. Le plus important, c'est le boulot. Les étudiants demandent à être pris en charge, les enseignants et le personnel également. Concernant les points faibles, j'ai bien compris pour le numérique. Effectivement, nous avons une culture du numérique depuis très longtemps, notamment en médecine depuis 2003 en pédagogie. Cela nous a été imposé avec le confinement de mars. On a repris en hybride en septembre et cela nous est encore imposé de nouveau. Je pense que nous sommes aussi dans une période où ce n'est pas facile et je pense que tout le monde doit être un peu bienveillant. Ce n'est jamais très facile, ni pour la DSIN qui se bat pour essayer de faire en sorte que les étudiants aient leurs cours et que les enseignants ne soient pas trop embêtés pour dispenser leurs cours. Ce n'est facile pour personne et je demande à chacun d'être bienveillant dans ce fonctionnement. Je voudrais vous dire aussi, pour vous rassurer, que nous avons une plate-forme qui est surchargée. Vous avez bien compris que quand tout est en distanciel, c'est difficile sur notre plate-forme. Nous sommes en train de faire un abonnement sur Zoom pour l'ensemble de l'université. Le directeur de la DSIN nous dira alors comment donner la main aux enseignants pour faire leurs cours. Je pense donc que d'ici mardi ou mercredi au plus tard, les choses seront réglées et on aura beaucoup plus de possibilités, on aura BigBlueButton, on aura la visio et l'entrée Zoom. Et puis, il reste aussi la possibilité pour les enseignants de déposer un format papier à l'administration ou d'envoyer le cours à une secrétaire ou au doyen pour que le doyen puisse sortir le cours sur papier et le mettre à la disposition des étudiants. Cela ne pose pas de gros soucis et cela peut être fait facilement. Voilà pour répondre à Madame FLORY.

**Madame Anny FLORY, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Merci Monsieur le Président. Vous l'avez dit, le terme « rétention » n'est pas bien adapté, mais peut-être « vacance ».

**Monsieur le Président**

Exactement.

**Madame Anny FLORY, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Je pense que ce serait bien, pour améliorer, parce que vous avez dit que ce n'est pas bien d'avoir des gens qui ne font pas leur travail, mais peut-être regarder au niveau des recrutements ou savoir pourquoi ces personnes ne restent pas à l'université. C'est vrai que, même si ça fonctionne, c'est quand même bizarre d'avoir une université sans DRH, agent comptable et DGS.

**Monsieur le Président**

D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? ... Pas de remarques, pas de questions ? Bien, s'il n'y a pas de remarques ou questions, est-ce que vous m'entendez ?

**Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Oui, on vous entend, Monsieur le Président.

**Monsieur le Président**

D'accord. S'il n'y a pas de questions ou de remarques, il nous reste à passer au vote. Monsieur DAVID ?

**Monsieur Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

Je fais un dernier point sur les personnes qui sont arrivées en cours de route. Actuellement, nous sommes 24 présents et représentés. On peut procéder au vote.

**Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Monsieur DAVID, vous avez compté ma procuration ?

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**

Oui, votre procuration pour Madame JACQUET, je l'ai prise en compte. Je vais donc appeler les personnes les unes après les autres. Monsieur GEOFFROY ?

**Monsieur le Président**

Continuez, il arrive.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**

Madame GASPARD ?

**Monsieur le Président**

Elle a des problèmes pour se connecter. Madame GASPARD, votre micro est fermé.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

Madame GASPARD a laissé un message à 10 h 27 comme quoi elle avait une question.

**Monsieur le Président**

On est passé au vote maintenant. Monsieur GEOFFROY est revenu. Monsieur GEOFFROY, vous pouvez voter ?

**Monsieur Michel GEOFFROY, Collège A, Commission Recherche Pôle Guadeloupe**

Je vote pour. J'ai la procuration de Madame COLLARD et de Monsieur JOSEPH.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

Merci. Donc Madame GASPARD, je ne sais pas si elle va pouvoir répondre... Madame FLORY ?

**Madame Anny FLORY, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Je vote contre pour les raisons évoquées. Et j'ai une procuration de Monsieur GROS.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**

C'est noté.

**Monsieur Manuel CLERGUE, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Monsieur le Président, excusez-moi, Madame GASPARD a des problèmes de connexion et elle avait une question à poser. Est-ce qu'elle peut la poser ?

**Monsieur le Président**

Monsieur CLERGUE, je suis très embêté. Quand on commence un vote, on ne peut pas revenir sur le vote.

**Monsieur Manuel CLERGUE, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Je suis bien d'accord, mais vous pouvez comprendre que nous avons des problèmes de connexion. Nous ne sommes pas dans des situations optimales.

**Monsieur le Président**

Je suis d'accord, mais cela veut dire que je reprends tout ce que j'ai fait et on recommence à zéro. Si quelqu'un arrive en retard et qui dit qu'il a une question, on recommence à zéro. C'est bien cela ? On continue donc le vote. Monsieur DAVID ?

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**

Monsieur ROOS ?

**Monsieur Christophe ROOS, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Martinique**

Je vote pour avec la procuration de Monsieur CHALI.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**

Vous aviez aussi une procuration pour Monsieur JEHEL.

**Monsieur Christophe ROOS, Collège A, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Martinique**

Oui, également pour Monsieur JEHEL.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Madame BOUDHAU ?

**Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**  
Je vote pour.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Monsieur CLERGUE ?

**Monsieur Manuel CLERGUE, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**  
Je vote contre, avec la procuration de Madame LEMOINE. Ça fait deux voix.

**Monsieur le Président**  
Madame BOUDHAU a une procuration.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Oui, je l'ai pris en compte.

**Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**  
Oui, pour Madame JACQUET.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Monsieur DORVILLE ?

**Monsieur René DORVILLE, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Martinique**  
Bonjour, je vote pour. J'ai la procuration de Chantal MEZEN.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Merci. Monsieur MATHOURAPARSAD ? ...

**Monsieur le Président**  
Continuez, Monsieur DAVID.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Monsieur LETIN ? Il indique qu'il s'abstient sur le fil de discussion. Monsieur BERNADINE ?

**Monsieur Jean-Marc BERNADINE, Collège E, Commission Recherche Pôle Martinique**  
Pour.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Merci. Monsieur MOULLET ?

**Monsieur Didier MOULLET, BIATSS, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Martinique**  
Je vote pour.

**Monsieur le Président**  
Madame GASPARD vote contre.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**  
Monsieur CLAUDE ? ... je reviendrai... Madame MAJOR ?

**Monsieur le Président**  
Madame MAJOR ?

**Monsieur Jean-Philippe CLAUDE, vice-président étudiant, Commission recherche, pôle Martinique**  
Je ne sais pas si on m'entend ? J'avais un problème de micro. Je disais que je vote pour parce que la partie étudiante est très bien résumée à partir de la page 57.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Merci. Madame MAJOR ?

**Madame Peguy MAJOR, Doctorante, Commission Recherche Pôle Martinique**  
Je vote pour. Excusez-moi, j'avais un problème de micro.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
C'est noté. Monsieur JACQUOT ?

**Monsieur le Président**  
Monsieur JACQUOT ? ... on va revenir...

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Monsieur TERRIEUX ?

**Monsieur le Président**  
Décidément... Monsieur TERRIEUX ?

**Monsieur Declan TERRIEUX, Collège Étudiants, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Martinique**  
Président ? Je crois que les élus étudiants ont un problème pour activer le micro. Tout le monde répond par tchat.

**Monsieur le Président**  
D'accord, je vais vérifier.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Monsieur TERRIEUX a voté pour. Monsieur JACQUOT n'a pas encore répondu. Monsieur MATHOURAPARSAD n'est plus connecté, je crois. Il était là tout à l'heure.

**Monsieur le Président**  
Je ne le vois pas non plus. « JO », c'est qui ?

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**  
Monsieur JO, il a déjà voté. Il ne manque plus que Monsieur JACQUOT.

**Monsieur le Président**  
Monsieur CLAUDE, est-ce que vous pouvez demander à Monsieur JACQUOT s'il peut écrire ?

**Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**  
Monsieur le Président ou Monsieur DAVID ? Madame BEHARY est en ligne téléphonique, elle a un problème de connexion, elle peut voter.

**Monsieur le Président**

D'accord.

**Madame Franciane BEHARY, BIATSS, Commission Formation et Vie universitaire Pôle Guadeloupe**

Je suis pour et j'ai deux procurations : Monsieur CHICOT et Madame BENGOUBOU. Je vous remercie ;

**Monsieur le Président**

Merci beaucoup. Il nous manque Monsieur JACQUOT. Monsieur CLAUDE, pouvez-vous voir si Monsieur JACQUOT peut voter par téléphone ?

**Monsieur Jean-Philippe CLAUDE, Doctorant, Commission Recherche Pôle Martinique**

Monsieur le Président, je l'ai au téléphone, il me dit qu'il vote pour mais il avait des remarques et il n'arrive pas du tout à se connecter. Je l'ai au téléphone en ce moment.

**Monsieur le Président**

Il est trop tard pour les remarques puisqu'on arrive à la fin du vote.

**Monsieur Jean-Philippe CLAUDE, Doctorant, Commission Recherche Pôle Martinique**

D'accord.

**Monsieur le Président**

Est-ce qu'il vote pour ?

**Monsieur Jean-Philippe CLAUDE, Doctorant, Commission Recherche Pôle Martinique**

Il vote pour.

**Monsieur le Président**

D'accord. Et pour les étudiants, je comprends que vous ayez des questions, mais on peut toujours reprendre une discussion, cela ne me pose pas de problème. Si vous voulez apporter votre contribution a posteriori, il n'y a pas de problème, le document n'est pas terminé. On pourra revenir dessus, il y aura des navettes avec le ministère. Je suis avec Monsieur DELCROIX qui me disait que les remarques matérielles peuvent être prises en compte, donc pas de souci.

**Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI**

Monsieur le Président, j'ai les résultats du vote : 20 votes pour, 5 votes contre et 1 abstention.

1. Rapport d'auto-évaluation de l'établissement	<i>Nombre de votants</i>	<b>26</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>1</b>
	Contre	<b>5</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>20</b>

**Monsieur le Président**

Merci beaucoup. Je vous remercie, c'était le seul point à l'ordre du jour. Je mets fin à cette réunion et vous souhaite une bonne fin de matinée. Merci à tous les collègues et les étudiants.  
Au revoir !

**Tous :**

Au revoir !

*La séance est levée à 10 heures et 37 minutes.*

\* \* \*